

OBJECTIFS

Permettre aux non-bacheliers d'obtenir un diplôme national équivalent au baccalauréat avec toutes les prérogatives que celui-ci confère.

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

Etre âgé de 20 ans au moins, avoir interrompu ses études initiales depuis 2 ans au moins et justifier au 1^{er} octobre de l'année de l'examen de 2 années d'activités professionnelle ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale.

Ou

Etre âgé de 24 ans au moins au 1^{er} octobre de l'année de l'examen.

Sont assimilés de plein droit à une activité professionnelle :

- L'exercice d'une activité sportive de haut niveau
- L'éducation d'un enfant
- L'inscription à Pôle Emploi
- La participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification

ENSEIGNEMENTS ET VOLUME HORAIRE

DAEU option A Littéraire



Français 100h
Anglais 100h

DAEU option B Scientifique



Français 100h
Mathématiques 100h

2 MATIERES OBLIGATOIRES

2 OPTIONS AU CHOIX

Les options dépendent du site

Histoire	60h	Chimie	60h
Géographie	60h	Physique	60h
Maths Appliquées aux sciences Humaines	60h	Méthodologie, conduite et gestion de projet	60h
Mathématiques	60h	Sciences de la Nature et de la Vie	60h
Méthodologie, conduite et gestion de projet	60h	Sciences de la Vie et de la Terre	60h
Sciences économiques	60h	Sociologie et management des organisations	60h
Sciences de la Nature et de la Vie	60h	Anglais	60h
Sciences de la Vie et de la Terre	60h		
Sciences Sanitaires et Sociales	60h		
Sociologie et management des organisations	60h		

DEROULEMENT DE LA FORMATION

En cours du soir ou en journée
Début des cours : octobre
Fin des cours : mai
Examen : juin session unique.

REMISE A NIVEAU

Dispensée sur Aix-en-Provence et Marseille pour les matières obligatoires. Cours en septembre.

PARCOURS PERSONNALISE

Plusieurs modules optionnels, selon les sites, sont proposés en fonction du projet professionnel.

COÛT DE FORMATION

Frais de la formation 3104€.
Droits d'Inscription Nationaux

FINANCEMENT

Les frais de formation et/ou d'inscription à l'université peuvent être partiellement ou intégralement financés par :

- Conseil Régional, Conseil Départemental
- Organismes Paritaires Collecteurs Agréés
- Employeur

Les candidats ne bénéficiant d'aucune prise en charge peuvent être exonérés d'une partie des frais de formation sur dossier.

Les Droits d'Inscription Nationaux ne peuvent pas faire l'objet d'une exonération.

LIEUX DE FORMATION

Aix : cours en journée et en soirée

Hôtel Maynier d'Oppède
23, rue Gaston de Saporta
13100 Aix en Provence
☎ 04 42 60 42 90 / 04 42 60 43 06

Arles : cours en soirée

Antenne Universitaire – Espace Van Gogh
Place Félix Rey - 13200 Arles
☎ 04 90 49 38 82

Aubagne : cours en soirée

Aix-Marseille Université
9 Boulevard Lakanal - 13400 Aubagne
☎ 04 13 55 18 96

Digne : cours en soirée

IUT - Boulevard Saint Jean Chrysostome
04000 Digne les Bains
☎ 04 13 55 15 01

Marseille : cours en journée

Faculté St Jérôme
Avenue Escadrille Normandie Niemen
13013 Marseille
☎ 04 91 28 28 12

Marseille : cours en soirée

Faculté St Charles
3, Place Victor Hugo - 13003 Marseille
☎ 04 13 55 06 01

Martigues : cours en soirée

Maison de l'emploi et de la formation
Service Emploi Formation Insertion
Quai Toulmond – 13500 Martigues
☎ 04 42 49 45 98

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Nos coordonnées

Aix en Provence

Hôtel Maynier d'Oppède
23, rue Gaston de Saporta
13625 Aix en Provence Cédex 1

☎ 04 42 60 42 80

Marseille

3, Place Victor Hugo
Case 20 CS 80249
13331 Marseille Cedex 03

☎ 04 13 55 08 72

Courriel :
Fpc-contact@univ-amu.fr

Site Internet :
Fpc.univ-amu.fr

Avec le concours de la Région :

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



DAEU

DIPLÔME D'ACCES AUX ETUDES UNIVERSITAIRES

